

Commission Technique Régionale



Cahier des charges : Interdépartementaux M11



SOMMAIRE

1-Préambule

2- Cahier des charges de l'organisateur

2.1. L'organisateur doit prévoir

2.2. Restauration

2.3. La Ligue doit prévoir

2.4. Les transports

3- Organisation sportive

3.1. Une réunion technique

3.2. Arbitrage

3.3. Le déroulement de la compétition

3.4. Formule sportive

1- Préambule

La C.R.T. organise cette saison les tournois des sélections départementales des catégories M11 (F et M)

La date des Inter- départementaux est fixée au :

Samedi 26 Avril 2025

LE PERTRE

2 Rue Font Guy, 35370 Le Pertre

Horaire de RDV : 10h

2- Cahier des charges de l'organisateur

2.1. L'organisateur doit prévoir :

Les Gymnases :

- Au moins 2 salles de trois terrains ou une somme de salles comptant 6 terrains au total (soit 12 terrains M11).
- Une sonorisation pour l'annonce des rencontres et des résultats (dans la salle principale impérativement, facultative dans les autres gymnases).
- Une trousse de soins de première urgence dans chaque gymnase avec les N° de téléphone des secours, médecin et pharmacie de garde
- *(Facultatif) 1 podium pour la remise des récompenses*
- Une toise, des serpillières et un manomètre par gymnase.
- Un goûter

Les délégations :

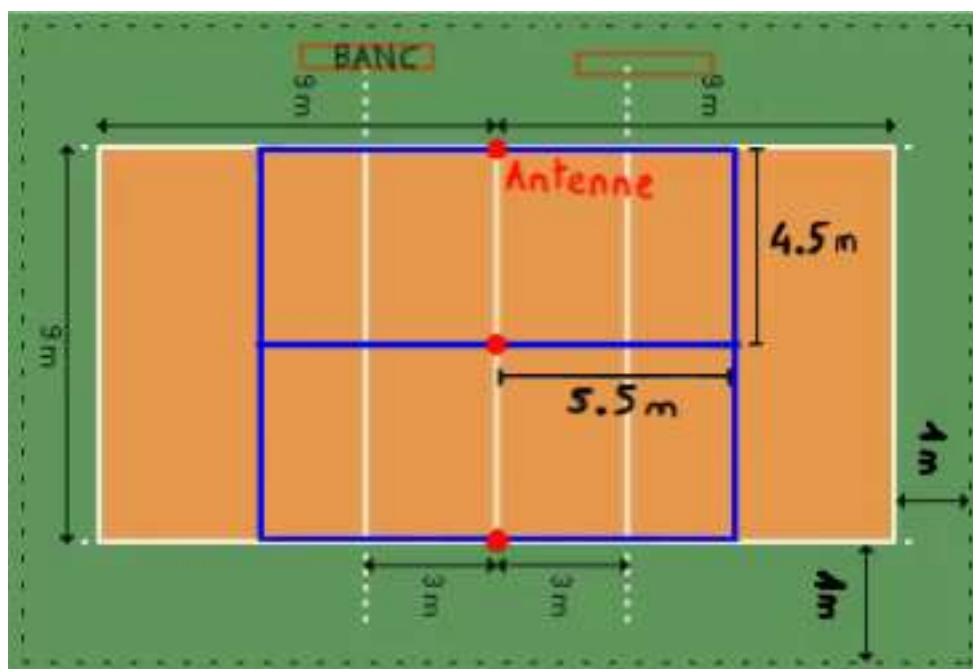
Chaque délégation sera composée de :

- 3 équipes M11F de 3 joueuses (maximum)
- 3 équipes M11M de 3 joueurs (maximum)
- 1 entraîneur par équipe

Les Aires de jeu :

Chaque aire de jeu doit comprendre :

- Un mètre de dégagement autour de chaque terrain.
- Un marquage au sol complet. Un terrain mesurant 4.5m sur 11m pour les M11 (2 terrains dans un grand terrain). Il vous faudra donc 55m (29 m pour uniquement les lignes intérieures) de marquage pour matérialiser les deux terrains inclus dans le grand terrain. Prévoyez 165m (87m si vous tracez que les lignes intérieures) de marquage pour un gymnase comptant 3 grands terrains. Les bandes adhésives FFVB ou scotch de peintre sont conseillées. (Prenez une couleur qui permet la bonne visibilité des lignes par rapport à celle déjà existantes ainsi qu'à la couleur du sol.)
- Des antennes pour chaque terrain (3 par terrain) qui seront placées comme sur le schéma (**point rouge**). Il faudra donc 9 antennes par gymnase (comptant 3 grands terrains).
- Des séparations entre les terrains type tennis de table pour protéger des ballons qui roulent (facultatif)
- 2 bancs de remplaçants (**ici en marron**).
- 1 plaquette, 1 crayon, et un marqueur (facultatif) par terrain (type tennis de table)
- Des ballons d'échauffement ; 1 par équipe M11. Il y a 24 équipes dans la compétition. (Si tout se passe dans un seul gymnase) Un jeu de 24 ballons est le minimum. Si vous le pouvez, prévoyez un jeu de 30 ballons pour être large.
- Un affichage du numéro de terrain sera mis sur le poteau le plus proche du terrain. (Ou suspendu sur le câble, au plus proche du poteau)
- Les filets seront montés à une hauteur de 2m.



Les bénévoles :

- 1 bénévole de salle, il sera responsable de salle et peut être amené à gérer toutes les questions logistiques (matériel, sanitaires, intendance ...)

2.2. Restauration

Pour cette année 2025 le repas ne sera pas compris dans l'organisation de la compétition, les comités devront gérer leur restauration. Chaque Comité se chargera d'apporter sa nourriture.

Le club qui reçoit peut néanmoins tenir une buvette et en informer directement les Comités

2.3. La Ligue doit prévoir :

- Les récompenses ;
 - 18 médailles « d'Or »

Pas de podium, ni de médailles pour les 2èmes et 3èmes. Uniquement récompense pour le Comité vainqueur au général (Coupe + 18 médailles)

- Un t-shirt pour chaque participant (soit 100 t-shirts – généralement répartis comme suit : 20 9-11ans / 25 12-14ans / 15 S / 16 M / 14L / 6XL / 3XXL / 1XXXL).
- Une dizaine de t-shirt pour l'équipe d'organisation du club hôte.
- Une vingtaine de t-shirt pour les arbitres.
- Les flammes et les visuels de communication.

2.4. Les transports

Ils sont gérés par les différents Comité départementaux

3- organisation sportive

3.1. Une réunion technique

Elle est prévue à l'arrivée des délégations et dirigée par le représentant technique (le CTS ou un membre de l'ETR désigné).

La sportive sera réalisée à réception des fiches équipes

Durant la réunion technique les gestes d'arbitrage peuvent être montrés aux joueurs afin de préparer l'arbitrage.

3.2. Arbitrage :

L'arbitrage sera assuré par les équipes qui ne jouent pas avec l'aide de leur coach. Sur chaque terrain, 2 jeunes sont nécessaires : l'un arbitrera, l'autre comptera les points à l'aide d'une plaquette. Le comité ou le club organisateur prévoit les feuilles de match et stylo.

3.3. Le déroulement de la compétition :

- Arrivée des délégations à 10h00
- Réunion technique : 10h00
- Début des matchs 10h30
- Remise des récompenses 16h30 suivie d'un goûter
- Départ des délégations : 17h

3.4. Formule sportive :

- Match de poule suivis de matchs de classement
- Chaque rencontre se joue en 1 set gagnant de 25 points (RPS). Le règlement sportif est celui appliqué lors des phases finales des sélections régionales et des sélections départementales. (3 services par joueurs maximum, changement de joueurs libres mais un joueur ne peut pas servir 2 rotations consécutives)
- La hauteur de filet M11 est 2M pour les filles et les garçons.

IMPORTANT pour une MEILLEURE ORGANISATION :

LES FICHES DELEGATIONS sont à renvoyer avant le MARDI 22 AVRIL

- A la ligue et à l'organisateur

Pour tout autre renseignement ou complément d'information
N'hésitez pas à joindre :

Erwann VARECKE Responsable de l'action - technique@cdvb35.org

Laetitia RIVOLIER secrétaire Ligue – sportive@volleybretagne.fr - 0640545646